

Introduction

La loi de février 2014 a institué la co-construction des nouveaux contrats de ville avec les habitants et rendu obligatoire la création des conseils citoyens, invitant la politique de la ville à se repenser et à se transformer. Mais quel sens donnent les habitants à cette offre de participation ? Et comment peuvent-ils s'en saisir localement ? Si l'obligation faite par la loi constitue un point d'appui, l'appropriation de cette légitimité nouvelle est à construire, collectivement, entre habitants, élus, professionnels, associations...

C'est à cela qu'ont contribué la centaine de projets soutenus par la Bourse nationale d'expérimentation en faveur de la participation des habitants. Ses promoteurs ont travaillé, durant toute l'année 2015, à concrétiser et rendre effective la mobilisation des habitants dans les quartiers de la géographie prioritaire. Malgré leur hétérogénéité - diversité des structures porteuses, des finalités, des démarches et partis pris méthodologiques - l'horizon proche de la constitution des conseils citoyens a offert aux uns et aux autres des raisons de se mobiliser... et d'espérer.

Le CGET a entamé un travail de valorisation des expériences de participation (notamment des projets de la Bourse nationale), qui se poursuivra durant toute l'année 2016. La préfiguration des (futurs) conseils citoyens est au cœur des premiers projets dont nous rendons compte : accompagnement des professionnels, sensibilisation des élus, travail conjoint entre professionnels, associations et habitants... Les actions décrites ont permis aux acteurs en présence de croiser les regards, de confronter des visions de la participation et des perceptions des conseils citoyens, de dire leurs craintes et leurs attentes, de s'affronter et de dialoguer, de construire ensemble, de se former... La formation joue un rôle important dans ces expériences, car œuvrer à donner une autre place aux habitants exige une réflexion sur les postures, les représentations et les manières de faire des acteurs locaux. Ceci est d'autant plus vrai si l'on souhaite donner une vraie place aux personnes très éloignées de la participation, comme le prévoit la Loi. La démarche de « croisement des pouvoirs et des savoirs » formalisée par le mouvement ATD Quart Monde et expérimentée dans la préfiguration des conseils citoyens, a montré, à travers deux actions de co-formation, que cela est possible.

Les promoteurs des expériences dont nous rendons compte partagent un intérêt pour la co-construction de la politique de la ville avec les habitants. Mais cet intérêt ne suffit pas et les démarches participatives sont rarement spontanées : pour repérer et mobiliser des habitants, éveiller leur intérêt et maintenir leur engagement dans la durée, il faut des savoirs et savoirs faire, des méthodologies, des outils... ce que chacune de ces expériences a su déployer. A vous de juger...